



A lire absolument :

Prise illégale de la page 5
par **Morland**

p.6 : ADI-QUOI ? ADICCA !
p.7 : Tchétchénie :
Mission accomplie
pour le Convoi Syndical !

et aussi p.3 :
zoom sur les élections !

LE PARKING DE GORGES : c'est du bidon ! (page 4)

BULLETIN MENSUEL D'ÉNERGIES CITOYENNES

L'Aiguillon

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

1 €

n°39

Mars 2004

Point de vue Images de Chartres

Décidément, le magazine *Le Point* apprécie la ville de Chartres. Deux dossiers en deux ans, ce n'est plus de l'intérêt, c'est l'amour fou ! Soyons franc, ce second dossier ne m'a pas fait rêver.

Premier article : « Droit dans ses bottes, le maire de Chartres... ». Un bon point pour JPG. Les boulevards étant particulièrement boueux, les bottes sont incontestablement plus adaptées que les mocassins. Plus loin : « La gauche a été au pouvoir pendant vingt-quatre ans, et ils n'ont rien fait ». Là, un mauvais point pour JPG. Le propos est réducteur, injuste, fâcheux. A cette attaque de petit calibre, on peut rétorquer que si la gauche n'avait rien fait, la majorité municipale actuelle n'aurait pas à se donner toute cette peine pour détruire systématiquement l'environnement social et culturel existant. Quelques lignes plus loin, arrive l'incontournable parking, l'enfant chéri de notre bien aimé maire. « Le parking de 1.100 places colonne vertébrale de projet Cœur de Ville ». Le projet est tellement lourd que je crains une hernie discale. Ce serait ennuyeux car l'opération est souvent délicate. L'article se termine par un nouveau coup de sang de notre premier magistrat : « L'opposition est agressive... ». Vous avez bien lu, c'est l'opposition qui est agressive. Ça, c'est de l'humour et je m'y connais. « L'opposition est agressive parce qu'elle a mal géré la ville et, qui plus est, sans rien faire ». Là, c'est du comique de répétition. « Moi, je baisse les impôts et j'agis. Ça les tue ! » Méfiance, JPG, le cadavre bouge encore...

L'article suivant porte sur Beaulieu. Notre martial maire décrète : « J'ai décidé de tout reconstruire ». Voilà qu'il se prend pour Bouygues maintenant...

Pour finir, je signale à la rédaction du *Point* que, pour son dossier de l'année prochaine, il existe dans l'opposition une association appelée *Energies Citoyennes*, dont les responsables savent lire, écrire et parler. Ils ont même des idées. Sans rancune.

Thomas Taquin



Osons le bistouri !

Au lendemain de la guerre de 45, nous avons forgé de grands espoirs. Vous connaissez la suite. 1956, Suez, Budapest, les rebellions des colonies. 1961, le Mur... Nous nous gorgeons de paix et de démocratie alors qu'en réalité, elles n'existent pas ou tellement peu. La justice est placée sur un édifice bancal, la constitution et les droits de l'homme sont remis au placard.

Le matérialisme a engendré la misère, l'égoïsme, l'insécurité, le travail précaire. Pas besoin d'allonger la liste de ce funeste constat. Triste rengaine : nos personnels politiques actuels sont incapables de gérer les problèmes. La médiocratie et la voyoucratie nous gouvernent.

Le soutien de l'association *Energies Citoyennes* doit aller à l'essentiel, vers ceux qui œuvrent contre la précarité, la misère, le chômage, les handicapés ; les sans papiers, les SDF, pour les Restos du Cœur, pour tous les laissés-pour-compte. Le temps presse. Soyons pragmatiques ; aujourd'hui sur l'agglomération chartraine, c'est la mort du social, la mort des politiques de concertation et d'intégration. Osons que diable ! Sinon, dans cinquante ans, nous ferons les mêmes constats que l'abbé Pierre.

Le chirurgien, bistouri en main, opère, recoud, apporte la guérison, c'est du concret. Je suis pour le bistouri, symbole de longue vie et d'avenir pour les aiguillons...

Claude Joly

Accident ou agression ?

Que s'est-il réellement passé mardi 3 février rue Daniel-Boutet sur le coup de 8 heures du mat' ?

D'après les témoignages de deux personnes situées à proximité de la scène, chacune sous un angle différent, un collaborateur du député-maire de Chartres, également candidat en position éligible sur la liste UMP pour les régionales, aurait garé sa voiture sur un emplacement interdit (il faut dire qu'il est à bonne école !). Après l'avoir

verrouillée, il se serait dirigé vers la mairie toute proche. A ce moment, une femme de 45/50 ans serait sortie d'un immeuble voisin, se serait énervée et aurait donné un coup de pied (ou de poing ?) sur la carrosserie de la sacro-sainte bagnole.

Il semblerait que le propriétaire du véhicule, ayant vu le geste de mauvaise humeur, serait revenu précipitamment sur ses pas. Il aurait empoigné la Chartreuse et l'aurait secouée violemment. Dans le corps à corps, la femme aurait trébuché et sa tête

aurait heurté le sol. Alors qu'elle gisait inanimée et ensanglantée, un enfant d'une douzaine d'années

aurait hurlé de la fenêtre du 2^{ème} étage : « Pourquoi avez-vous fait ça à ma mère ? L'agresseur aurait répondu : « Ta mère, elle est bien par terre, elle n'ira pas plus bas ! ». Et de sortir son téléphone portable pour appeler la ...police municipale. Les pompiers seraient intervenus un peu plus tard. Selon la version « officielle », notre collaborateur d'élu se serait porté au secours d'une concitoyenne victime d'un malaise sur la voie publique. Un « bon samaritain », quoi !

Que penser d'un candidat au scrutin régional, adepte de l'autodéfense, qui agresserait, en pleine rue et en plein jour, une femme seule ? Le fait de solliciter prochainement les suffrages devrait l'inciter plus que quiconque au respect du droit et des personnes. Envisage-t-il un mandat électif pour servir ses concitoyens ou pour disposer des pleins pouvoirs ? Devra-t-on demander la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour nous protéger des élus UMP ?

Depuis le 3 février, un silence pesant règne sur cette affaire. Les volets de l'appartement de la dame sont fermés. Et on ne voit plus la voiture du « bon samaritain » rue Daniel Boutet...



Culte du travail contre la liberté de travailler

On n'a pas tout à fait oublié qu'en pleine reprise du chômage, après avoir, à son arrivée au gouvernement, rétabli l'autorisation de licenciement, le Premier Ministre proclamait son ambition de « remettre la France au travail ». Le Maire de Chartres déclarait à sa suite que « le travail anoblit l'homme », qu'il faut réhabiliter le travail ». Cet idéal de noblesse n'empêche pas l'édile UMP, ex-Démocratie Libérale, de se vanter de faire mieux avec moins de personnel dans les services municipaux et avec plus du tout dans les centres sociaux.

Où vont-ils, que deviennent-ils, ceux qui sont sacrifiés sur l'autel de l'allègement des charges financières pesant sur la Ville ? Toutefois, ce drastique principe semble épargner la sphère privée de Monsieur le Maire : en tant que président de Chartrexplo, il recrute sa propre fille comme cadre commercial dans cette Société d'Économie Mixte, la décision se trouvant votée par la majorité au cours du Conseil Municipal du 22 janvier 2004, tandis que la Place des Halles résonne des clameurs des employés de Snappon en passe d'être licenciés. Mais ils n'ont donc pas de papa-député-maire-quadruple-président, ceux-là ? Le Maire a certes reçu, ce 22 janvier, les représentants du personnel en désarroi, il a même jugé l'entrevue « intéressante ».

Non au capitalisme sans emploi !

Une distorsion entre ce discours prônant le respect compassé du travail et les pratiques de ceux qui détiennent les clefs de l'emploi et de l'activité économique n'aura échappé à personne. Comment asséner un propos aussi moralisateur, lourd de culpabilisation pour les sans-emploi,

quand on œuvre dans le sens d'une raréfaction du travail ?

Au Conseil Municipal du 19 février 2004, le Maire de Chartres promet des lendemains qui chantent, de la « création de richesses », trois futures entreprises qui s'implanteraient dans la ville. Largesse du privé, parcimonie du public : c'est ce que tentent d'instituer des pouvoirs que l'on dit pourtant publics eux-mêmes - et il est opportun de rappeler ici que nos ministres, comme notre maire et ses adjoints, ont eu pour tâche première d'augmenter leurs émoluments. Notre maire, lorsqu'il endosse son habit de député de la République, consacre, il est vrai, sa sueur chèrement rétribuée à tenter de réduire les missions de l'Inspection du Travail, par trop politique, qui entrave le dynamisme des entrepreneurs.

Les nouveaux libéraux rêvent le « capitalisme sans emploi », selon la formule critique de Joseph Stiglitz : s'il ne s'agit pas d'une défaillance de leur logique, cette contradiction ne peut procéder que de leur mauvaise foi, d'une morgue de dirigeants à l'endroit des salariés, toutes attitudes auxquelles, on l'espère, les voix montées des urnes mettront un terme lors des échéances électorales à venir.

Loin de nous prosterner devant le dieu travail, appliquons-nous simplement à ce que chacun trouve sa place dans une société active, afin que nul ne soit plus ni corvéable, ni jetable. Le défi qui attend la gauche commence là.

Chantal Vinet

Bethléem ? Le Conseil Municipal avait voté en mai 2002 une subvention de 7.622 € pour que des médicaments soient acheminés à Bethléem par l'intermédiaire du Centre hospitalier. Sur la demande de Françoise Vallet, le maire affirme que c'est chose faite. Chantal Vinet demande que cette information fasse l'objet d'une information dans *Votre Ville*. « Pourquoi pas ? » a dit le maire, en persiflant qu'il ne pouvait cependant pas dire ni quel jour, ni à quelle heure cela avait été fait.

Le Plein Chant dans les choux. Au sujet du festival de musique classique « Chartres en plein chant », une nécessaire subvention d'équilibre est proposée : 67.662 €, qui s'ajoutent au premier versement de 41.470 € en mars 2003. Pour 1.500 entrées payantes, et 400 gratuites, la jauge n'est pas celle espérée. La faute à qui ? Au Conseil Général qui a voulu faire concurrence avec ses « Journées Lyriques », et à la Région qui n'a pas versé la subvention envisagée. Un complot ? Mais on continuera l'année prochaine, quoi qu'il en coûte, en changeant la date peut-être ? Il faudra aussi partir sur la base d'un budget plus conséquent, au cas où ... Base de départ : plus de 100.000 €. Nous, dans l'opposition, on trouve ça vraiment trop cher pour servir de ring de combat entre municipalité et Conseil Général. Dans la foulée, on

nous demande de donner au maire un blanc seing pour décider des tarifs des spectacles à venir, et d'autoriser la FNAC à gérer la billetterie de la salle Doussineau. Ce pourrait bien être la fin des spectacles gratuits ! D'ailleurs dans cette ville, le mot « gratuité » sera sans doute bientôt interdit.

Les oubliés du centre ville. Parmi les commerçants, certains sont déjà très malmenés par les travaux : baisse de chiffres d'affaires, contraintes de fermeture d'où licenciements... Ils sont tellement « oubliés » que la ligne du tableau de financement concernant la « procédure d'anticipation pour difficultés financières des entreprises » est vide ! Pourtant Laurent Rabaté souligne que c'est une pratique souvent rencontrée, budgétisée par des villes où des travaux d'envergure ont été entrepris (Bordeaux, Nantes...).

La régie de quartier centralisée. Les travaux d'entretien des espaces publics sont confiés à la régie des 3 R, mais le maire confirme : des travaux entrepris chez les particuliers, non ! Pas question de faire concurrence au secteur privé. Le social, c'est différent : c'est pour permettre à certaines personnes « éloignées du travail » de se réintégrer dans la société. Mais alors, si on réduit leurs possibilités d'intervention, on ne leur permet plus de se rapprocher de leurs concitoyens par le biais de la

relation du service rendu. Nous n'avons décidément pas les mêmes valeurs ! Le maire annonce à cette occasion qu'il réduira le personnel d'encadrement des salariés, qui était, selon lui, pléthorique. Les personnels sont ainsi avertis !

Enfants du Paradis. Que l'on veuille entretenir une activité cinématographique en centre ville, cela fait l'unanimité. Mais c'est l'échelle de grandeur qui creuse le clivage, surtout quand on parle de l'implantation d'un multiplexe en périphérie, option qui a fait ses preuves, comme le rappelle Pascal Ory ; le maire, lui, préfère un hypothétique cinéma de 1.800 à 2.000 places qu'il reste à créer à coups d'expropriations et de travaux gigantesques supplémentaires ; ainsi sera généré un flux croissant d'automobiles vers le centre. C'est qu'il ne perd pas de vue qu'il a promis d'assurer à Q-Park une clientèle ! Ce sera donc grâce à des investissements imposés aux Chartrains, et à quel prix ? Un premier exemple de rachat d'une parcelle immobilière 70 % au dessus du prix des Domaines, et ce n'est pas fini...

Fantomette

Prochain Conseil Municipal
le 18 mars

Cher Patrick Lage*, la lecture du 27^{ème} opus de *Votre Ville* a retenu toute mon attention.

Page 5. « Nous avons confiance en vous ! » : JPG s'est déclaré ravi du travail effectué par le personnel communal en 2003. Vu le nombre d'agents qui ont quitté la Ville durant cette année, le ravissement n'était clairement pas partagé par tous. Plus loin, on peut lire : « Ce qui compte c'est la restitution du Chartrain ». Restituer c'est rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment. Cela voudrait dire que le Chartrain est un délinquant. Je n'ose le croire. Qu'aurait-il bien pu prendre ? Ah si, une grande claque aux dernières municipales et ça, c'est vrai, il espère bien la rendre le plus tôt possible.

Page 9 s'étale la désolante BD (pardon pour les auteurs de BD) « Les aventures chartraines... ». Après un début platement informatif arrive une seconde partie nettement acrimonieuse. En janvier, dans son billet de la *République du Centre*, Musenval avait épinglé *Votre Ville* et en particulier ladite BD à cause d'une orthographe déficiente. Mauvaise humeur de monsieur Tédé (un pseudo ?) lequel fait dire à Laffèche, qui manifestement n'en est pas une : « Je croyais que les journaux n'existaient plus depuis qu'on n'emballait plus le poisson avec ». C'est léger, d'une grande finesse. A titre d'information, j'indique à monsieur Tédé que, dans ma jeunesse, à la campagne, on se servait des journaux comme papier hygiénique. Mais on les lisait avant. Continuons : « Celui-ci (donc *La Rep*) sent plutôt le vieil aigri fêru d'orthographe ». Vous qui aimez lire des textes correctement orthographiés, sachez que, pour monsieur Tédé, vous n'êtes que de vieux aigris. Richard Dubreuil appréciera. Puis vient la cerise sur le gâteau : « Tout le monde fait des fautes, même les grands auteurs, c'est d'ailleurs ce qui les différencie des tâcherons » Eh bien non, monsieur Tédé, ce qui différencie les grands auteurs des tâcherons, c'est le talent tout simplement !



Page 14. « Chartres ville universitaire ». N'exagérons pas, le jumelage avec Cambridge ou Oxford n'est pas pour demain.

Page 16. « Soyons créatifs ». Une des principales créations semble être d'accueillir une étape du Tour de France : « ... une fête historique parce que cette course mythique et populaire appartient à l'Histoire de notre pays ». Quand on connaît les casseroles attachées aux basques des coureurs cyclistes, je serais, pour ma part, moins grandiloquent. Au fait, combien coûte à la ville « l'honneur » d'être ville étape ?

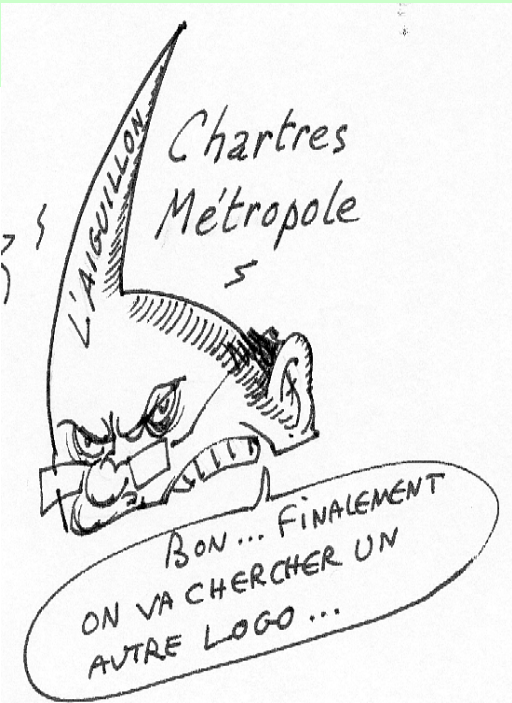
Page 21. Le « week-end poule au pot ». Dans le cadre de la semaine « Henri IV », des restaurateurs chartrains proposent chaque dernier week-end de février la fameuse poule au pot. De quoi prendre le poulet en grippe. D'autre part, parmi les animations de la semaine, je suis surpris qu'on n'ait pas invité François Bayrou dont le livre *Henri IV* avait connu en son temps un grand succès. Conteur, historien, membre de la majorité présidentielle ? C'eût été, il me semble, l'hôte idéal. Mais, peut-être la période est-elle mal choisie ?

Page 22. « Chartres, une ville raisonnable ». L'adjoint aux Finances Franck Masselus nous affirme que les tarifs de stationnement à Chartres ne sont pas chers. C'est vrai : 1,40 euro l'heure de stationnement en surface, ce n'est pas cher quand lui a accès à un emplacement gratuit.

Page 30. « Favoriser le commerce de quartier ». On est heureux d'apprendre que seul le centre ville possède des quartiers. Mais JPG sait-il qu'il y a des milliers d'électeurs qui vivent autour du centre et de l'hypercentre ?

Musenpeine

* Propagandiste-chef de la revue municipale

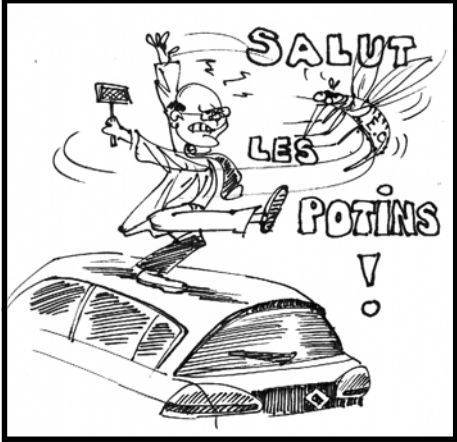


Les gènes ou ...la gêne ?

Conseil de la Comach le 20 février : Jean-Pierre Gorges attribue à Nicolas André et à Jean-Jacques Chatel des gènes en commun : la bosse des maths. Prétentieux et méprisant, il désigne son propre front : « elle est bien petite chez vous, regardez plutôt celle-là ».

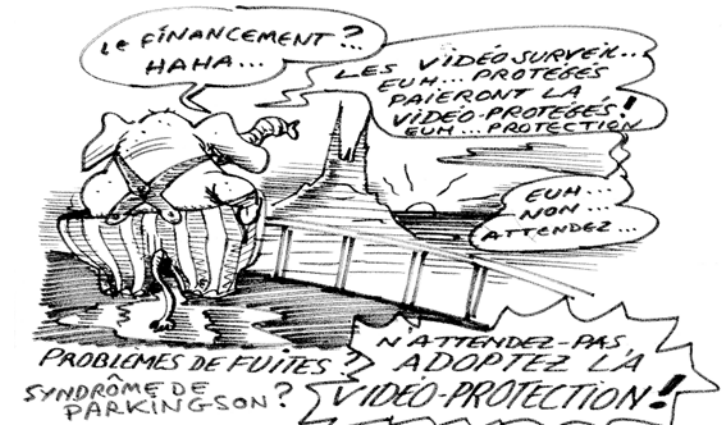
Quelques minutes plus tard, Nicolas André s'adresse à ses collègues et au président. Mais ostensiblement, le président bavarde avec son voisin et ne l'écoute pas : Nicolas s'interrompt et demande à Gorges d'être attentif. Vexé, celui-ci répond : « Je ne suis pas obligé de vous écouter ». Jean-Jacques Chatel le rappelle à la plus élémentaire des courtoisies. Il s'empresse alors, et leur associe une élue d'opposition de Chartres (Françoise Vallet, assise ce soir là dans la tribune des spectateurs) qui, dit-il, intervient elle aussi dans le Conseil Municipal de Chartres sans y être autorisée.

Ce doit être un point commun aux gens de gauche que de ne pas laisser dire n'importe quoi. Tant mieux si ça le gêne !



« Cabale mortelle. Pourquoi *l'Hebdo de Chartres* a-t-il disparu des kiosques ? La faute à une cabale menée par deux actionnaires du journal contre le troisième. Fin 2003, début 2004, Patrick Lage, propagandiste-chef du canard municipal chartrain *Votre Ville*, et Lionel Guillaumin, patron de la boîte (*Lettrine*) qui le met en page, ont voulu virer Richard Pizzol, gérant de *l'Hebdo*. Mais le tribunal de Commerce de Chartres saisi a rejeté le grief de faute de gestion en se déclarant incompétent. Aux dernières nouvelles, *l'Hebdo* serait dans un coma profond et son encéphalogramme désespérément plat...

« Femme d'influence ? Entendu dans une réunion publique à Jouy : le maire Christian Paul-Loubière veut se servir de ses relations privilégiées avec Karine Dorange, l'adjointe aux Sports de Chartres, pour obtenir des organisateurs du Tour de France que le final de l'étape du 8 juillet soit dévié par la vallée de l'Eure et passe par Jouy, juste avant l'arrivée à Chartres.



« 19 mars. Les anciens combattants d'Eure-et-Loir se sont donnés rendez-vous à Chartres le 19 mars pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Leur façon à eux de protester contre le révisionnisme chiracien (et gorgien) favorable au 5 décembre.

« Trou noir. Vendredi 20 février 2004, le Conseil communautaire de l'agglomération chartraine a procédé à l'enterrement de l'appellation originelle « Comach ». A la place, il faudra dire « Chartres Trou du Q-Park »... Les élus gorgiens Yves Naudin et Alain Malet n'ont pas voulu s'associer à la mascarade. Ils font désormais figure de pestiférés...

« Vacance du pouvoir. L'école maternelle des Cytises à Rechèvres perdra une classe à la rentrée 2004. L'absence de soutien de la part de la mairie à la mobilisation des associations de parents d'élèves a pesé lourd dans la balance. Un maire en vacances, une 1^{ère} adjointe qui propose une réunion après la décision de fermeture, pas de doute, c'est bien la droite qui gouverne...

« Tolérance presque zéro. Serge Vinçon, la tête de liste UMP pour les élections régionales dans le Centre avait témoigné en faveur de Maurice Papon lors du procès de ce « grand humaniste » pour complicité de crimes contre l'humanité en 1997. Daniel Guéret a récemment

apporté son soutien à Alain Juppé. Ces adeptes de la tolérance zéro qui s'affichent défenseurs des criminels et les délinquants nous étonneront toujours...

« Désinformation. Quand le député-maire en est réduit à utiliser les mensonges les plus grossiers pour alimenter son fonds de commerce ... Retour sur une affirmation de JPG dans son éditorial du *Votre Ville* n°

26, janvier 2004, page 3 : « A Rechèvres de nouvelles maisons modernes sont construites... ». Où ça ?

« Les ratés de la vidéosurveillance. Que se passe-t-il dans le royaume du bon Jean-Pierre ? Encore des problèmes, des contretemps, des malfaisants qui l'empêchent de mener rondement les projets qui lui tiennent à cœur ! C'est maintenant la vidéosurveillance qui a des ratés. Déjà, ça fait mauvais genre d'avoir confié le montage du projet à une entreprise (Espace Risk Management) en cessation de paiements depuis juillet 2003. Mais quand *La Pravda-Votre Ville* de février nous apprend que les réunions de présentation aux commerçants et aux Chartrains de ce coûteux système sont repoussées sine die, *l'Aiguillon* se pose des questions et trouve les réponses lors du dernier conseil municipal : l'appel d'offres lancé par la ville est infructueux. Les offres qu'elle a reçues sont bien plus coûteuses que ce qui avait été promis par Espace Risk Management ! Et comme le bon Jean-Pierre

n'est pas monarque à abandonner ses lubies pour des raisons d'argent, attendez vous à devoir payer très cher pour être vidéosurveillé. C'est promis, nous ferons prochainement un dossier sur le sujet.

« Faux départ pour Q-Park. Stricto sensu, les travaux de creusement du parking Q-Park devaient commencer le 1^{er} mars. On nous annonce trois mois de retard. Pour commencer...

« Grogne. Au sein des services municipaux chartrains, une pétition de protestation contre la détérioration des conditions de travail a recueilli plus de 350 signatures. JPG fourbirait ses repréailles. Contre les personnels de l'École de musique et des bibliothèques pour commencer...

« Citation. « Il n'y a pas de situation plus catastrophique que d'être à la périphérie d'un cercle ». C'est JPG qui l'a dit lors du CM de Chartres du 19 février. Sauf que la catastrophe, c'est lui...

« Combine. Afin de donner un relief de proximité à sa campagne des régionales, Daniel Guéret a opportunément programmé des réunions de quartier en plein air à Chartres. Pour sa pub, il utilise des personnels municipaux qui tractent des courriers d'invitation dans toutes les boîtes aux lettres. Devinez qui finance le papier et le portage ?

L'union LO-LCR

La racine du mal : le capitalisme



Par Stéphane Mourad

Depuis sa victoire on ne peut moins glorieuse aux élections de 2002, la droite française se consacre, avec une détermination sans précédent, à mener à l'échelle nationale l'offensive orchestrée au plan mondial par les représentants attirés des classes dominantes, au premier desquels l'actuel gouvernement des États-Unis et les institutions financières internationales.

Ainsi, après la Grande-Bretagne il y a de cela une vingtaine d'années, c'est toute l'Union Européenne, élargie à l'Est, qui se transforme peu à peu en pays du libéralisme réel, alors que la dictature du consensus social-libéral des défunts gouvernements Schröder, Blair et Jospin, fait place au consensus sur la nouvelle dictature du capital qui, en l'absence de contestation, n'aurait à terme plus rien à envier à ce qu'était la domination des classes possédantes au XIXème siècle.

En refusant toute concession autre que mineure aux grévistes de Mai dernier, la droite française a montré que l'ère du capitalisme à visage humain - qui n'a jamais concerné qu'une minorité de travailleurs - est définitivement achevée. Dès lors, une stratégie efficace pour défendre les droits sociaux, les services publics et l'emploi, fruits de deux siècles de luttes populaires, consiste nécessairement à rompre avec le système capitaliste lui-même.

Il revient aux candidats des listes LO-LCR de diffuser ce message pendant les élections régionales et européennes de cette année. Contre le modèle néo-libéral de la guerre de tous contre tous, nous réaffirmerons les valeurs de solidarité et d'égalité entre régions et pays de l'Europe, en réclamant notamment les mesures d'urgence suivantes :

- interdire les licenciements collectifs dans les entreprises bénéficiaires sous peine de réquisition.
- prélever sur les profits et le patrimoine de la bourgeoisie les ressources nécessaires à la création d'emplois dans les services publics.
- augmenter les salaires, en particulier ceux des ouvrier(e)s, des employé(e)s et des petit(e)s fonctionnaires.
- abroger toutes les mesures hostiles aux droits et aux libertés des travailleurs, en défendant notamment le droit de grève.
- imposer un contrôle des travailleurs sur la gestion des entreprises, notamment par la transparence des comptes et la suppression des secrets bancaire et commercial.

De telles mesures sont destinées dans l'immédiat à soulager les travailleurs, qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou plus âgés, français ou étrangers, hétérosexuels ou homosexuels... des souffrances matérielles et morales qui pèsent sur eux. Mais à terme il s'agit de s'attaquer, par une lutte collective de tous les exploités et opprimés, à la racine du mal : le capitalisme.

P.S. : Les candidats des listes LO-LCR organisent des réunions publiques :
- à Chartres le 11 mars, salle Jehan-de-Beauce à la mairie, à 20h30.
- à Dreux le 18 mars, salle Saint-Jean, à 20h30.

Faut-il encore voter ?

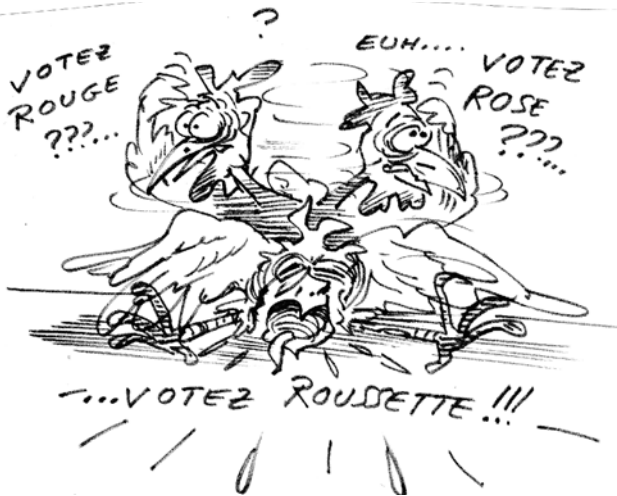
De toute façon, voter ça ne sert plus à rien ! La gauche a fait une politique de droite ! La droite fait une politique d'extrême droite ! Les politiciens, c'est tous des pourris ! Tous les jours, nous entendons ce discours et refusons de le cautionner.

Au-delà de ces coups de gueules, il y a le droit de vote chèrement acquis par les générations passées. Il y a le fonctionnement de notre démocratie que bien des pays nous envient. Enfin, il y va de l'évolution et de l'avenir de notre pays, celui de nos retraites et de nos enfants.

Notre démocratie est en danger : les dirigeants de la haute finance dictent leurs politiques aux gouvernements. L'information et les médias sont aux mains des mêmes patrons des multinationales. L'indifférence des électeurs leur laisse le champ libre.

Ne laissons pas certains politiciens faire le jeu des nantis. Par nos bulletins de vote, favorisons les listes et les candidats de gauche ; restons vigilants sur l'application des programmes. Battons-nous pour nos valeurs. Priorité au respect de l'Homme et de l'environnement !

Denys Calu



Café-Po avec la liste LO-LCR le 6 mars au Floribar, 17h.

Ne manquez pas la rubrique « Souvenirs de campagnes », dans l'Aiguillon 40, à paraître début avril.



Par Bernard Farion

La liste « Union à Gauche »

Dire non à Raffarin, conserver

la région Centre à gauche

Les élections régionales des 21 et 28 mars prochains vont se dérouler dans un contexte national très dégradé au plan économique et social. Jamais, depuis 50 ans, un gouvernement de droite n'a été aussi ultra-libéral et destructeur des acquis sociaux et de l'emploi que celui qui est actuellement au pouvoir : retraites, assurance chômage, santé, sécurité sociale, éducation, services publics, droit du travail... tout y passe !

Les élections régionales sont, pour tous les citoyens mécontents, l'occasion unique de dire STOP ! à une politique arrogante et anti-sociale. C'est donc un devoir civique d'aller voter pour dire non à Raffarin.

La liste d'Union à Gauche avec Michel Sapin, que j'ai l'honneur de conduire en Eure-et-Loir, est porteuse de deux autres objectifs qui concernent directement la vie quotidienne des habitants de la Région Centre :

1. Poursuivre l'action, engagée depuis 1998, par la Gauche plurielle, pour rendre la parole aux citoyens : affirmer nos valeurs et défendre, à travers toutes les politiques conduites dans le cadre des compétences régionales, une conception plus égalitaire de la société : égalité d'accès de tous à l'éducation (gratuité des livres pour les lycéens), à la formation professionnelle (formations gratuites pour tous à Internet) et à la culture (chéquier culture pour les lycéens et les apprentis), aux transports (rénovations des gares et du matériel)...

2. Ouvrir de nouvelles pistes de promotion de l'emploi, de développement durable, de conception et de gestion des services publics, de soutien à la recherche, d'aide au développement de pays économiquement moins avancés... Tout ceci dans une recherche de voies nouvelles d'expression d'une démocratie participative plus authentique.

Nous sommes convaincus que la voie de l'union, que nos organisations (PS-PRG-PC-Verts-MRC) ont privilégiée, est la seule susceptible de mettre la droite en échec et de conserver cette région à gauche (2ème région sur les 22 métropolitaines pour la qualité de sa gestion, d'après la revue l'Expansion de janvier). Comme nous avons tenu nos engagements de 1998, nous tiendrons ceux que nous prenons ensemble pour les six ans à venir.

A ceux qui pensent et disent encore que la droite et la gauche, c'est « bonnet blanc et blanc bonnet », je voudrais dire : « ouvrez les yeux »... Il est des moments, dans l'histoire, où il n'est plus permis de rester spectateur. Refuser de s'engager utilement à gauche, à travers un bulletin de vote, c'est en fait se prononcer pour la droite et en accepter le joug.

Avec « l'Union à Gauche », donnons toutes ses chances à la Région Centre et faisons en sorte que vivre en Région Centre soit une chance pour tous.

La droite eurélienne grande bénéficiaire du découpage

La réforme s'impose !

Lors de sa création en 1790, le département d'Eure-et-Loir comptait 40 cantons. En 1801, le nombre était ramené à 24. Le découpage fut revu seulement en 1973, pour tenir compte des évolutions démographiques. On supprima les cantons de Chartres Nord et de Chartres Sud au profit des cantons de Chartres Nord-Est, Chartres Nord-Ouest, Chartres Sud-Est et Chartres Sud-Ouest. Celui de Dreux fut aussi divisé en deux : Dreux Nord-Est et Dreux Sud-Ouest. En 1982, nouvelle réforme : le canton de Chartres Nord-Ouest cède la place aux cantons de Lucé et Mainvilliers, cependant que les cantons de Dreux Nord-Est et Sud-Ouest deviennent Dreux Est, Dreux Ouest et Dreux Sud. Soit un total actuel de 29 cantons.

Mais le temps de la réforme est revenu, comme en témoignent les chiffres du tableau ci-contre. La surreprésentation des campagnes dépeuplées au détriment des cantons urbains est flagrante : 12 cantons ont moins de 10.000 habitants, tandis que 7 cantons dépassent les 20.000 !

Et la droite eurélienne profite outrageusement de la situation. Elle a beau détenir 17 cantons sur 29, la gauche, représentée dans 12 cantons, est majoritaire en population (208.290 habitants contre 199.452). Les 7 cantons les plus petits (moins de 9.000 habitants) sont tous à droite, également 9 des 12 qui ont moins de 10.000. Sur les 9 cantons qui dépassent 18.000 habitants, 6 sont à gauche. La palme à celui de Maintenon dont la population représente 13 fois celle de la circonscription de la Ferté-Vidame, classée à droite !

Sachant cela, la présidence de l'institution, détenue par le représentant du canton d'Orgères, 5.025 habitants (Albéric de Montgolfier), et la première vice-présidence, exercée par celui du canton de la Ferté-Vidame, 2.289 habitants (Jacques Dussutour), apparaîtraient comme des faits risibles si la démocratie n'était pas en jeu.

Gérard Leray

La population d'Eure-et-Loir

(répartition par cantons, d'après les chiffres du recensement de 1999)

Cantons à droite : 17		Cantons à gauche : 12	
Anet	16.918	Brou	9.029
Auneau	14.380	Chartres Nord Est	18.244
Chartres Sud Ouest	28.746	Chartres Sud Est	24.970
Authon-du-Perche	5.694	Châteaudun	23.396
Bonneval	10.160	Châteauneuf	9.194
Brezolles	13.861	Courville	12.394
Cloyes-sur-le-Loir	9.289	Dreux Sud	21.109
Dreux Est	20.951	La Loupe	9.897
Dreux Ouest	14.654	Maintenon	29.779
Illiers-Combray	9.798	Mainvilliers	18.691
Janville	8.817	Nogent-le-Roi	15.956
La Ferté-Vidame	2.289	Nogent-le-Rotrou	15.631
Lucé	20.070		
Orgères	5.025		
Senonches	5.357		
Thiron-Gardais	4.960		
Voves	8.483		
	199.452		208.290

Le garage bidon de Gorges !

Le mandat de maire ne place pas Jean-Pierre Gorges au dessus des lois. Au contraire, il l'oblige à l'exemplarité. Raté...

Menteur et tricheur, la coupe est pleine au sujet du député-maire UMP de Chartres. Domicilié dans le cœur de ville, à deux pas de la mairie, Jean-Pierre Gorges a pris la mauvaise habitude de garer sa voiture de fonction municipale (une Vel Satis immatriculée 3337 VP 28) devant chez lui, carrefour des Halles, sur le domaine public et devant un panneau d'interdiction de stationner. Evidemment, il bénéficie de l'impunité la plus totale quand les autres Chartains sont régulièrement verbalisés pour la même incivilité.

L'Aiguillon a demandé à Daniel Guéret, l'adjoint chargé de la Sécurité, pourquoi il ne fait rien pour obliger le 1^{er} magistrat municipal à respecter la loi commune. Sa réponse, datée du 2 octobre 2003, est ainsi formulée : « Le panneau que vous me signalez est installé à cet endroit pour

maintenir l'accès libre à un garage privé, dont Monsieur le Maire a l'usage ».

De fait, entre le domicile du maire et la boulangerie qui fait l'angle avec la place des Halles-François Mitterrand, est visible la porte de ce qui ressemble à un garage. Pour « preuve », le traditionnel avertissement apposé sur un battant : « Prière de ne pas stationner, sortie de voitures ». Depuis quelques semaines (à

cause de l'Aiguillon), ont même été vissés les numéros des plaques minéralogiques de deux des véhicules de la famille Gorges, pour bien signifier qu'il s'agit de leur garage.

Le scandale, c'est que ce garage n'en est pas un ! Derrière la porte, se trouve une sorte de sas qui débouche sur un local avec un sol dallé d'un blanc immaculé et des étagères qui occupent tellement d'espace qu'un scooter n'y tiendrait pas ! En réalité, ce prétendu garage est utilisé comme ... laboratoire de fabrication par la boulangerie voisine.

Nous ne nous risquons pas à accuser cette vénérable entreprise, de même que Daniel Guéret et la police municipale, d'être complices de la tricherie... Pour l'heure, il nous suffit de savoir et de faire savoir que Gorges est un menteur.

Gérard Leray



Les centres sociaux, les régies de quartier : ce qu'on vous cache !

C'est ainsi, le maire l'a décidé : les centres sociaux, les régies de quartier, c'est FINI ! Et toute la vie associative de Chartres est en danger.

Mais le plus alarmant, c'est ce que cela va vous coûter désormais pour envoyer vos enfants en centre aéré. Le plus dramatique, c'est aussi des emplois supprimés dans toutes les structures avec, en point d'orgue, des emplois balayés sans appel dans les régies de quartier ; emplois qui permettaient à de nombreuses personnes de se réinsérer dans le monde du travail, dans la vie tout simplement.

Le maire a annoncé : « vos enfants seront accueillis comme avant et une prise en charge du supplément de coût sera examinée au cas par cas ».

Qu'en est-il exactement ? La capacité d'accueil du centre du Rigeard est totalement dépassée. La disponibilité est de 400 places alors que tous les centres sociaux accueilleraient régulièrement plus du double d'enfants chaque mercredi sans oublier les périodes de vacances scolaires. Le maire annonçait : « De la place pour tous ».

FAUX ! Il n'y en aurait pas assez si toutes les demandes étaient bien prises en compte !

Le coût ? C'est très simple, prenons par exemple ce qui se pratiquait à Beaulieu : 1 Euro par jour et par enfant. Désormais, c'est 150 Euros par mois et par enfant ! Beaucoup de familles ne peuvent supporter une telle somme, surtout s'il y a plusieurs enfants à inscrire.

Un prix raisonnable ? Une sélection par l'argent. Il est maintenant facile pour le maire d'affirmer que le Rigeard « fait le plein »... Facile d'affirmer que la Ville s'occupe de ses concitoyens, facile également de déclarer que les quartiers sont libérés de la tutelle des centres sociaux... Désormais, il n'y a plus de place à Chartres pour la solidarité.

La seule solidarité que connaît le maire est celle de son projet démesuré du parking où il met à contribution toutes les ressources de l'agglomération en réquisitionnant celles qui étaient destinées auparavant aux centres sociaux.

Bravo, monsieur le maire, nous savons maintenant qu'il y a un centre ville qui compte et des quartiers périphériques sans grand intérêt pour vous. Prenez garde ! Il y a aussi des électeurs qui n'auront pas la mémoire courte !

Gildas Lahalle



Lu dans le Journal du Dimanche
(édition du 20 juillet 2003, par Marie Nicot, page 15)

« ...le temps des grands chantiers est révolu. Il ne se construit plus qu'une dizaine de parkings souterrains en France chaque année, contre quarante il y a vingt ans. Avec un million d'emplacements, le marché est saturé. Et les concurrents se comptent sur les doigts d'une main. Le leader, Vinci Park, (...) monopolise presque la moitié du parc national (440.000 places). Epolis Parcs, détenu par CDC Ixis, fond d'investissement de la Caisse des dépôts, Sceta Parc (SNCF) et le groupe hollandais Q-Park se partagent le reste. (...). Les tarifs horaires jugés prohibitifs par les consommateurs ne diminueront pas. Les concessionnaires et les agglomérations cherchent en effet des ressources pour financer les nouvelles politiques urbaines ».

D'abord, nous ses proches admirateurs, on s'est étonnés. Tiens ! Comment se fait-il ? Ma parole, ce n'est plus lui, on nous l'a changé ! Dis, tu crois pas qu'on nous l'a drogué ? Mais c'était peu probable. On a finalement attribué cela aux pouvoirs pervers de la politique. Cela ?...

Que JPG, avant son élection, si bon, si gentil, si généreux, ait pu, une fois en poste, devenir cette bête politique détestable, mesquine et arrogante. Donc, la faute à la politique ! Jusqu'à tout à l'heure ! Tout à l'heure, un de mes enfants qui, plus tard, veut être spéléologue et fait les 400 coups en rapport avec sa lubie (il est toujours en train d'explorer des égouts, des puits, des souterrains, des champignonsnières, des cryptes...) est rentré à la maison en criant :

- Papa, papa, j'ai trouvé un monsieur sous la cathédrale !
- Sous quoi ?... Paul, qu'est-ce que tu racontes ?... T'es pas bien !... Et d'abord je t'avais interdit d'y retourner !
- Si, si, papa, même qu'il est enfermé dans une cage... et à côté de lui, il y a un garde avec un fusil...
- Mais voyons... ça suffit, tu m'ennuies avec tes sottises... j'ai du travail, moi... file !



Opaque cité. Dans le reportage de France 3 du 2 février concernant la dissolution de l'Office Chartain de la jeunesse et des Loisirs et la mise en sommeil des centres sociaux, après nous avoir montré des locaux tristement déserts et des animateurs dépités, le journaliste a déclaré que la mairie n'avait pas souhaité s'exprimer. Pour des gens qui rabâchent le mot « transparence » à longueur de temps, c'est très décevant. Peut-être faudrait-il créer un Centre d'interprétation des décisions municipales...

Au parking reconnaissant. Première victime du plus grand parking de France : la station service Total de la place des Epars touchée en plein cœur de ville. Il est prévu un enterrement en grande pompe...

Dire et faire. On peut lire ou entendre régulièrement sous la plume ou dans la bouche des élus de la majorité municipale ce slogan : « Je fais ce que je dis ! » Dans la plupart des cas, c'est sûrement une qualité. Sauf qu'appliquer systématiquement cette antienne, c'est un manque de finesse. Moi, quand je dis une connerie, je trouve judicieux de ne pas la faire. Et si on commençait par dire ce

qu'on pense ?

Des lois pour les autres. Révoltants ces hommes politiques qui votent des lois censées s'appliquer à tout le monde et qui sont scandalisés quand elles s'appliquent à eux-mêmes...

Problème. Comment affirmer assurer la sécurité civile en organisant délibérément l'insécurité sociale ?

Logement pour tous. Selon les statistiques fournies par la Banque de France le 9 février, le nombre des dossiers déposés devant les commissions de désendettement a augmenté de 13,8 % au cours de l'année 2003, atteignant le chiffre record de 165.478. C'est le moment choisi par le gouvernement pour annoncer la mise en vente d'une partie du parc de logements locatifs sociaux. Quels sont les objectifs réels poursuivis ? A quoi seront affectées les sommes perçues ? Ne risque-t-on pas d'opposer accès à la propriété de logements sociaux et amélioration de l'offre de logements sociaux locatifs ? Si le but est la mixité sociale, j'attends impatiemment la construction de résidences à Beaulieu et celle de logements HLM rue Chanzy ? Arrête, je plaisante !

- Papa...
- File, je te dis, j'ai pas le temps d'écouter ces sonnettes.
J'allais pouvoir être tranquille, mais deux heures après, il est revenu à la charge.
- Papa, j'y suis retourné... tu vas voir que je suis pas un menteur... j'ai causé au monsieur pendant que le garde allait manger...
- Paul, tu vas pas recommencer...
- Si, écoute, je l'ai pris en photo... et on a parlé,

Je n'en croyais pas mes yeux : JPG tout amaigri, dans une cage en fer, mais bien reconnaissable quand même... notre JPG, notre cher ADM, comme l'un d'entre nous l'avait surnommé durant la campagne électorale, tant son aura nous irradiait (pour les non-initiés, ADM signifie *âme au drapé magnifique*). J'en pleurais devant Paul.
- Et qu'est-ce qu'il t'a dit ?
- Il m'a dit de te dire qu'on l'a enlevé le soir de sa victoire aux municipales, qu'on a mis un sosie à sa place, que le maire actuel est un imposteur... papa, c'est quoi un imposteur ?... et aussi que quelqu'un tire les ficelles, peut-être un adjoint, peut-être une personne du Conseil Général... papa, c'est quoi un adjoint, c'est quoi le Conseil Général ?...
- C'est... non, non, plus tard Paul... c'est bien maintenant, va jouer...

Voilà où j'en suis... Je sais, c'est absolument incroyable, mais c'est comme ça. A présent, il faut absolument le délivrer au plus vite, et faire en sorte, tout aussi rapidement, que l'imposteur, ce faux ADM, ne devienne une véritable arme de destruction massive...

Fari Bole



Le « nouvel élan » se transforme en « grand flop »

Dans son programme électoral de 2001, Jacques Morland, candidat indépendant qui se voulait porteur d'un « nouvel élan », s'était fixé cinq priorités :

1. « **retrouver un équilibre Chartres Sud par rapport à Chartres Nord en créant une ZAC/ZI entre Lucé et Amilly** » : rien n'a été fait à ce jour et, pire, les cartons sont vides...

2. « **une meilleure gestion du département par une maîtrise et rigueur budgétaire** » : le Conseil Général a seulement été capable d'augmenter la fiscalité dans des proportions anormales (hausse de la part départementale de la taxe d'habitation de 8% en

2002, par rapport à 2001, et de 6% en 2003, par rapport à 2002). L'Eure-et-Loir est endetté de 50% au-dessus de la moyenne nationale. Il emprunte sans se préoccuper de sa capacité de remboursement. Pour 2004, Les dépenses de cabinet sont en augmentation de 7% (accroissement de 50% en trois ans), sans parler de l'inflation des dépenses de communication...

3. « **augmentation de la sécurité routière en construisant une passerelle allant de Bruxelles à Casino** » : si quelqu'un aperçoit la passerelle, il prévient *L'Aiguillon*...

4. « **mettre en marche le doublement de la Nationale 23 entre Lucé et Courville** » : le Conseil Général n'est pas compétent en matière de routes nationales.

Morland l'ignorait donc... Et pour enfoncer le clou, notre département est celui de France qui consacre le moins d'argent pour chaque kilomètre de sa voirie...

5. « **un développement des relations HLM/conseil général/mairie concernant l'entretien et la demande de logement** » : Morland est devenu fin 2001 président de l'Office départemental HLM (OPAC). Malgré cela, il est incapable d'assurer le simple entretien des logements existants, à cause d'une gestion financière structurelle catastrophique... Des expulsions vont avoir lieu à partir du 15 mars du fait de la suppression des aides de l'Etat. Et on ne vous parle pas de la désertification commerciale des immeubles du quartier des Arcades, qui sont la propriété de l'OPAC...

Prochain CM le 25 mars

Personnel communal

Un jeu de massacre

Lucé signifie LUMIERE. Cependant, depuis 2001, le temps s'est obscurci. Le syndicat CGT des territoriaux conteste les méthodes du maire Jacques Morland au sujet de la gestion du personnel communal. Voici quelques faits édifiants.

1. Au printemps 2002, le syndicat CGT des territoriaux organise, dans le cadre de la loi, une réunion d'information au sujet des 35 heures. La CGT demande par courrier le droit d'utiliser une salle de réunion du Foyer Culturel. Elle obtient la salle et, par conséquent, l'autorisation d'y tenir cette réunion. Quelques jours avant la date fixée, le maire se permet d'envoyer à tous les agents communaux une note leur interdisant de participer à la réunion, faute de quoi, il y aurait des sanctions. Vive la légalité ! Pourtant, le statut précise : « nul ne peut être inquiété pour ses idées philosophiques, politiques, religieuses ou syndicales ».

2. Au retour d'un arrêt de maladie pour une pathologie grave, un agent (ndlr : Michèle Le Normand) est relégué au placard, sur un poste sans travail, sans matériel, sans directive, sans mission. Cette situation caractéristique d'un harcèlement moral perdure depuis 29 mois. L'affaire est au tribunal pour que la collègue retrouve l'intégralité de ses droits, un emploi réel et puisse parfaire sa santé.

3. Épisodiquement, Monsieur le Maire adresse soit verbalement, soit par écrit des menaces, des pressions, parfois même des sanctions sans procédure. On accuse l'agent d'avoir émis des critiques, sans preuve, sans fondement. La méthode Morland, c'est : on s'appuie sur des « on dit », on incite à la délation, on déstabilise, on casse, on use, on méprise, on insulte...

4. En fin d'année, le maire a, à l'occasion d'une réunion du Comité des Œuvres Sociales, annoncé la probable suppression de la prime dite de vacances et de fin d'année (environ 800 euros), sous prétexte qu'elle serait illégale. Elle est versée par la Ville depuis 1986. Outre que l'assemblée générale du Comité des Œuvres Sociales n'était pas le lieu pour évoquer ce problème, le maire prétend que la faute en revient à l'ex-secrétaire général qui n'aurait pas fait ce qu'il fallait... 18 ans plus tard ? Foutaise.

Les membres du Comité Technique Paritaire élus par le personnel et qui siègent en matière de conditions de travail, ont relevé la situation, fait circuler et signer des pétitions pour exiger le maintien de la prime. C'est dans l'exercice de leur mission d'élus CTP que deux agents se sont faites agresser verbalement par Monsieur le Maire, parce qu'elles faisaient signer la pétition en dehors des locaux de la mairie, sur la chaussée. Monsieur le Maire les a qualifiées de « malhonnêtes ». Lors des vœux au personnel, il a poursuivi sa diatribe. Il est vrai que la pétition a recueilli 75% de signatures, pour dire que « c'était politique... », c'était la CGT ». Jusqu'à preuve du contraire, adhérer à la CGT n'est pas un délit, ce serait plutôt une prise de conscience des plus avisés, face à une telle situation.

5. Il y a aussi, sous prétexte de réorganisation des services municipaux, préconisée par un audit fort coûteux, des changements d'affectation qui ressemblent plutôt à un jeu de massacre. En fait, on comprend bien les manœuvres. Lors de son élection, Monsieur Morland avait déclaré que les charges de personnel étaient trop lourdes et que, lui, allait redonner « une gestion saine » à Lucé. Mais comme parallèlement, il recrute à tout va, non pas pour des postes utiles, mais sur des emplois de contractuels, pour des « amis » chargés de jouer les rôles de « chefs de service » sans qu'ils en aient ni les compétences, ni la formation et avec des rémunérations généreuses qui n'ont rien à voir avec la Fonction Publique Territoriale, il est contraint de comprimer les dépenses de personnel. Alors, il essaie de supprimer les acquis, qu'il avait pourtant affirmé vouloir maintenir lors d'une réunion de janvier 2002.

Mais attention Monsieur Morland, la CGT, qui est en possession de toutes les pièces nécessaires, ne laissera pas faire et déposera un recours devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir si vous deviez mettre vos menaces à exécution. Une municipalité n'a pas tous les droits, elle doit être garante de l'application des lois de la République.

6. Récemment, à la suite d'un recours présenté par un employé communal, le tribunal lui a donné entièrement raison. La CGT lui avait apporté son soutien ; cet employé victime d'un accident du travail reconnu comme « imputable au service » avait vu son indemnisation refusée par la Ville. La Ville (donc les contribuables) qui paye un avocat pour défendre des causes indéfendables, est-ce bien raisonnable ?

La CGT des Territoriaux poursuivra son combat pour le maintien intégral des droits, pour la défense du statut et de la loi en général, contre des méthodes archaïques, dégradantes et inhumaines.

Syndicat CGT
des Fonctionnaires Territoriaux d'Eure-et-Loir

Morland et Cie

Sécurité intergénérationnelle.

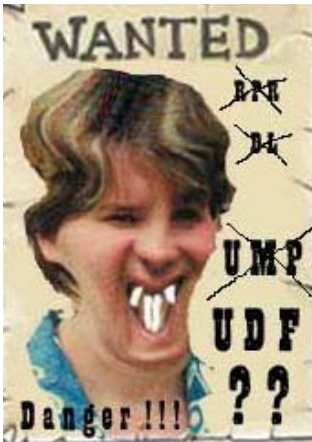
Depuis de nombreuses années, le hameau de Comminges vivait des moments difficiles à cause de l'intrusion régulière de jeunes turbulents. Jusqu'à l'attribution en juin 2003 d'un pavillon type 4 à la mère de Dominique Passavy (également la grand-mère de Starsky Laurans, l'adjoint à la Sécurité) par le maire-président de l'OPAC 28, Jacques Morland. Désormais, l'ordre règne. Au moindre trouble, la police municipale applique prestement et en force. Si vous voulez de la sécurité, regardez à côté de chez vous : il y a peut-être une maison ou un logement libre pour des membres de la famille à Starsky.

Pas de bol. Starsky Laurans utilise un véhicule (banalisé) de police de la Ville pour se rendre à son travail perso rue de Chanzy à Chartres, au siège de l'OPAC 28 (où Morland lui a offert un emploi). Comme on plaint les contribuables lucéens ! L'instauration prochaine du stationnement payant devrait signifier une accumulation des PV voire même

l'intervention de la fourrière...

Chiche ! Quel policier municipal lucéen aura le courage d'aligner son patron ? Starsky est décidément l'antithèse de l'élus exemplaire : la vignette d'assurance sur le pare-brise de sa bagnole municipale (6114 TV 28) est périmée depuis le 1^{er} janvier 2004...

Soufflante. Faut pas jouer à Rambo quand on n'en a pas le niveau. Courant février, Stasky a été prévenu d'une intervention des sa-



Diveki les dents longues !

L'affaire Passavy refait surface

Les véritables ennuis de Jacques Morland ont commencé fin 2002 avec la création d'un poste de directeur de cabinet du maire pour son ancienne et fidèle secrétaire de l'Imprimerie Morland sise à Lucé. Il a estimé qu'il devait bien cela à Dominique Passavy, employée à la gestion de ses affaires commerciales (privées) et politiques (publiques) depuis presque deux décennies.

Acte 1. Le 19 décembre 2002, le maire de Lucé présente un projet de délibération portant création « d'un emploi de collaborateur de cabinet » à son conseil municipal. Au cours de la séance, les critiques sur l'emploi de complaisance fusent jusque dans sa majorité, surtout celles de Guylène Tillier-Marchal. Pour se justifier, Morland argue du fait qu'il y a « un besoin de réorganisation » des Services de la mairie. Et son 2^{ème} adjoint, Boris Minsky en rajoute même une couche en annonçant que le directeur de cabinet sera chargé de travailler « dans des directions extrêmement précises d'économies dans tout : les achats, la réalisation, le fonctionnement... » (Procès-verbal du CM du 19/12/2002, page 48). Le vote est serré : 19 voix pour, 13 contre et une abstention.

Acte 2. Le 13 janvier 2003, la délibération, dûment signée par Morland, arrive en préfecture pour subir le contrôle de légalité. Le préfet tique sur le libellé principal : « **la création d'un emploi de collaborateur de cabinet, rémunéré au 11^{ème} échelon de la grille du cadre d'emplois des attachés territoriaux (indice brut 759 – majoré 625), qui aura pour fonction notamment suite à la réalisation de l'audit du personnel, de réorganiser les services de la mairie** ». Effectivement, ce genre de mission incombe uniquement au directeur général des services (DGS). Aussi, par un courrier du 23 janvier, le préfet invite

le maire de Lucé à réunir son conseil municipal pour annuler la délibération.

Acte 3. Le 3 février 2003, Dominique Passavy, qui a démissionné de son mandat de conseillère municipale, s'installe à temps complet en mairie et intervient directement au nom du maire auprès des différents services pour se faire communiquer des documents. Elle procède aussi à l'audition individuelle des agents de la médiathèque.

Acte 4. Morland accuse le directeur général des services, Willy Plouzeau (en poste à Lucé depuis 1980) d'avoir trafiqué la délibération et



fait un faux en écriture publique. Il porte plainte après du procureur de la république, prononce la suspension du DGS (12 mars) et entame contre lui une procédure de révocation. A *L'Echo* (édition du 18 mars), Morland affirme que « l'erreur » a été rectifiée lors du conseil municipal du 20 février. Ce qui est complètement faux. Morland se contente de renvoyer à la préfecture la délibération du 19 décembre, amputée de la mention « qui aura pour fonction notamment suite à la réalisation de l'audit du personnel, de réorganiser les services de la mairie ». Ce document ne serait-



peurs pompiers contre l'incendie d'un camping-car rue de la Taye. Il s'est pointé sur zone, girophare et sirène hurlante à bord de sa Cléo de compétition municipale avec en plus, la clope au bec. Le gradé des pompiers n'a pas aimé et lui a collé un rapport...

Favoritisme familial (encore). Heureux mari de Guylène Tillier-Marchal, conseillère municipale morlandesque, il effectue un stage d'informaticien dans les Services municipaux.

Copains. Ils avaient collé pour Morland en 2001. Depuis, c'est banco tous les ans pour les Gants Lucéens. Après la subvention de 22.867 Euros de 2002, celle de 67.867 en 2003, voici venir celle de 90.000 Euros en 2004...

Représentant de petit commerce. Le socialiste Xavier Roux succède à Martial Latimier, conseiller municipal d'opposition démissionnaire. *L'Aiguillon* se réjouit qu'un de ses meilleurs

supporteurs se place en première ligne.

« **Pire** ». *L'Aiguillon* « pire que le *Canard Enchaîné* », aurait dit Claude Gauthier, patron de la Croix Rouge sur l'agglomération. Franchement, on ne pouvait pas nous faire meilleur compliment.

A qui le tour ? En avril 2000, quand Morland rachète l'Imprimerie de l'Indre, la boîte a fière allure : une solide réputation, des clients en or, une trésorerie à faire pâlir d'envie tous les concurrents... Quatre ans plus tard, l'entreprise d'Argenton-sur-Creuse agonise, exsangue, à cause de l'incompétence de ses dirigeants et les mouvements de capitaux vers le paradis fiscal luxembourgeois. Le trou s'élèverait à plus de 2 millions d'€. Lucéens et Lucéennes, vous pouvez commencer à serrer les fesses, votre tour arrive...

Un faux en écriture publique ?

il pas le vrai faux en écriture publique ? Le plus surprenant est que la préfecture ne bronche pas. Et l'affaire en reste là.

Acte 5. Le 11 avril 2003, le conseil de discipline de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir se réunit pour examiner la demande morlandesque de révocation de Willy Plouzeau. Les considérants de son jugement sont édifiants : « Considérant... que les témoins cités par M. Plouzeau présents lors de la réunion (ndlr : du conseil municipal) ont tous indiqué avoir voté le texte tel que figurant dans la délibération litigieuse », considérant aussi que le maire a bien défini en séance la mission du futur directeur de cabinet comme devant s'occuper de la réorganisation des services municipaux, considérant encore que le maire a signé la délibération « en toute connaissance de cause et non à son insu, le document ayant été la seule pièce du parapheur soumise ce jour-là à sa signature... », « considérant enfin qu'il résulte de tout ce qui précède que les faits reprochés à M. Plouzeau ne sont pas établis..., à l'unanimité, il n'y a pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de M. Plouzeau ».

Acte 6. L'épilogue : le 9 décembre 2003, le procureur de la république de Chartres, Patrick Desmure, prononce le classement sans suite de la plainte de Morland contre Plouzeau au sujet du faux en écriture publique.

Aujourd'hui, si Dominique Passavy est toujours la directrice de cabinet du maire de Lucé, c'est la faute à un contrôle préfectoral défaillant...

Gérard Leray

CE QUE VEUT L'ADICCA !

« La légalité, toute la légalité, rien que la légalité ! ». Telle pourrait être la devise de l'Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération (ADICCA). Cette nouvelle association, apparue à l'automne dernier, s'est en effet donnée pour but de s'opposer aux irrégularités dont se rendent coupables les communes de l'agglomération chartreuse.

La légalité, c'est un principe simple : toutes les décisions prises par l'administration, qu'il s'agisse d'une commune ou d'un ministère, doivent respecter les lois et les règlements. Si tel n'est pas le cas, le Préfet ou toute personne lésée peut demander au juge administratif d'annuler cette décision. Cela s'appelle le recours pour excès de pouvoir.

Or, selon les fondateurs de l'ADICCA, des communes de l'agglomération se dispenseraient de plus en plus fréquemment de respecter ce principe, partant du vieil adage que la loi, c'est pour les autres ! Et le Préfet ne leur demanderait pas, comme il en a la possibilité, de rendre leurs délibérations conformes aux règles de droit. Les membres de l'ADICCA ont donc décidé de mettre leurs connaissances du droit et de la vie des collectivités locales au service de la défense des contribuables de l'agglomération.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 prévoit ce contrôle. Son article 14 énonce que « tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ». L'article 15 indique que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ».

Il ne s'agit pas là d'une « justice populaire » comme aiment à le proclamer certains. Il faut se souvenir que les arrêts de la Justice sont rendus au nom du Peuple français, permettant d'exercer un droit de regard et une garantie contre des dérives autocratiques. Les rédacteurs de la Déclaration de 1789 ne s'y sont pas trompés. Ils y voyaient un des principaux moyens de lutter contre l'absolutisme royal. Ce principe a été reconnu par la justice et s'est largement développé depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle sous le nom de « recours pour excès de pouvoir ». C'est désormais un élément essentiel du système de protection des administrés contre les abus de l'administration.

Le recours pour excès de pouvoir est « un procès fait à un acte ». Si le juge estime l'acte illégal, il ne fera rien de plus que l'annuler.

L'acte sera alors réputé

n'avoir jamais existé. C'est un recours gratuit, pour lequel il n'est pas nécessaire d'avoir un avocat. Il doit être engagé dans les deux mois qui suivent la publication de l'acte par quelqu'un ayant un intérêt personnel à son annulation. Ainsi, à côté d'actions individuelles, le juge a admis la recevabilité d'actions collectives : les associations ou les syndicats peuvent engager cette procédure. Selon les situations, l'ADICCA décide d'engager un recours pour excès de pouvoir ou un recours gracieux à l'encontre des décisions qu'elle estime illégales. Le recours gracieux consiste simplement à demander, par courrier, à une administration ou à une collectivité locale de retirer une décision illégale. Si ce retrait est refusé, il est de nouveau possible d'engager une procédure judiciaire.



Les actions de l'ADICCA

Depuis octobre, quatre délibérations ont ainsi été contestées. La première fut celle qui autorise le maire de Chartres à signer la convention de délégation de service public de stationnement souterrain pour le financement, la construction et l'exploitation du parc « Cœur de Ville » ainsi que pour l'exploitation des parcs Cathédrale, Hôtel de Ville et Grand-Faubourg. L'ADICCA a essayé d'obtenir du Tribunal Administratif qu'il empêche la poursuite des travaux mais, considérant qu'en l'état de l'instruction, il ne disposait pas de suffisamment d'éléments, le juge administratif n'a pas voulu tout arrêter brutalement. La légalité de la construction du parking Cœur de Ville se discutera donc dans quelques mois. Et si le juge administratif donne raison à l'ADICCA, la ville de Chartres et Q-Park devront certainement revoir les termes de la convention qui les lie.

Parallèlement, l'ADICCA a demandé à la ville de Chartres, dans le cadre d'un recours gracieux, le retrait de la caution qu'elle a apportée aux banques pour la construction du parking Cœur de Ville. Chartres s'est en effet engagée à payer aux prêteurs la somme de 21,296 millions d'Euros si Q-Park ne pouvait

remplir ses engagements. La ville a ainsi cautionné l'intégralité des prêts alors qu'elle n'aurait pas dû en garantir plus de 80%, voire 50%.

L'ADICCA s'est aussi penchée sur les décisions prises par la ville de Lucé. Elle a ainsi contesté une décision accordant, sans aucun contrôle, une subvention de 39.000 € aux Gants Lucéens ce qui porte le total des sommes qui lui ont été versées en 2003 aux environs de 70.000 €. Or la loi prévoit qu'à partir de 23.000 €, une convention doit être signée par la commune et l'association bénéficiaire. Cette disposition n'ayant jamais été respectée, nul ne peut connaître la destination des sommes payées aux Gants Lucéens. Tous jours concernant Lucé, l'ADICCA a exercé un recours à l'encontre d'une délibération autorisant l'achat par la ville d'une propriété appartenant au ...maire. Décision d'autant plus critiquable qu'elle n'indiquait pas la valeur de cette propriété selon les Domaines.

Les moyens de l'ADICCA

L'ADICCA est une jeune association. Elle veut rappeler aux élus de l'agglomération qu'ils doivent, eux aussi, respecter la loi : le suffrage universel leur a confié des fonctions électives, il ne les a pas placés au dessus des lois. Elle compte sur la connaissance par ses membres, de la vie locale et du droit public. Elle ne reçoit pas de subventions et n'est financée que par ses adhérents. Il est d'ailleurs fréquent que les collectivités dont les décisions sont contestées essaient d'employer l'arme financière pour l'empêcher d'agir. La ville de Chartres a ainsi demandé au juge administratif une somme prohibitive en réparation des frais qu'elle aurait engagés pour se défendre lorsque l'ADICCA a demandé l'arrêt des travaux du parking (sur les 2.000 euros, le juge lui en a accordé 760). Gageons que son action saura susciter un intérêt chez le plus grand nombre afin de lui permettre de continuer.

Précision : « Nous disposons de contacts dans les collectivités ». Cette déclaration de l'ADICCA à L'Echo (édition du 11-02-04) a été le prétexte choisi par le maire de Chartres pour accuser tous les membres du Service financier de la Ville d'avoir communiqué des documents ou des informations confidentielles à l'ADICCA. Et de promettre des sanctions. Cette accusation est totalement délirante. Jamais l'ADICCA n'a été en relation directe ou indirecte avec les personnels municipaux de Chartres ou des autres communes de l'agglomération. Les seuls contacts de l'ADICCA avec la collectivité territoriale chartreuse sont les élus de l'opposition. Les seuls documents prospectés et étudiés par l'association sont des documents officiels dont la communication publique est prévue par la loi.

Lecteurs de l'Aiguillon, vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de l'ADICCA, 2 rue de la Paix à Chartres.

Gandalf le Gris

Dans la série « ça n'arrive pas qu'aux autres »...

° **Michel Laignel**, 63 ans, maire PS de Ronchin (Nord) depuis 1983 et conseiller général du Nord, a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille à deux ans de prison avec sursis, trois ans d'inéligibilité pour favoritisme. Il lui était reproché l'embauche de deux de ses enfants à la mairie et d'avoir choisi, pour des travaux, la société de son fils...

(in *Le Nouvel Obs* du 5 au 11 février, page 48).

° **Jean Reynaud**, maire UMP de Tarascon (Bouches-du-Rhône), a été condamné à 10.000 euros d'amende et dix ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt. En 2001, alors qu'il était adjoint au maire, il avait rendu constructibles des parcelles de terrains agricoles qui lui appartenaient...

(in *Le Nouvel Obs* du 12 au 18 février, page 46)

Fouilles archéologiques à Chartres, an 2150

Un nouveau projet immobilier est devenu indispensable et, selon la loi, les fouilles archéologiques ont été lancées sur l'emplacement du cimetière de St-Chéron, site retenu pour la construction d'immeubles de taille moyenne à 100 étages...

Une grande surprise attend les archéologues de la ville de Chartres. A côté des tombes des grands noms des notables de la ville (des 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème} et début 22^{ème} siècles), ils ont découvert des sépultures inattendues dont la datation remonterait au début 21^{ème}.

Quelles sont ces tombes dont personne ne connaissait l'existence ? En remontant l'allée Ramsès, sur la gauche, on devine des monticules dont on ne sait rien ou peu. Un désastre de grande ampleur s'est manifestement produit en 2002 ou 2003, selon les interprétations, à une époque où Chartres avait été rebaptisée « Métropole ».

Les archéologues mettent à jour les vestiges du centre social de St-Chéron, assassiné en juillet 2003, faute de subvention. Ils exhument ensuite les ruines de celui de Bel-Air, de la régie de quartier de Beaulieu, de l'Office chartreais de la jeunesse et des loisirs, des Hauts de Chartres, de Rechèvres, du Forum de la Madeleine, de Mieux vivre à Beaulieu, des bibliothèques et encore plein d'autres associations qui faisaient sûrement la fierté des habitants de cette époque. Le nom du tyran qui est à l'origine de ce massacre a été oublié depuis longtemps ; on ne trouve pratiquement plus de traces dans les archives nationales à ce sujet. Pas de doute, ce début de siècle a été l'objet d'un massacre organisé, mais heureusement il a pris fin rapidement.

Il sera toujours nécessaire de regarder le temps passé et quelquefois d'envisager l'avenir pour éviter de tels carnages...

Gildas Lahalle



Les élections cantonales en 1904

Viollette élu au Conseil Général !

Le renouvellement du 31 juillet intervient en pleine guerre religieuse, sous le gouvernement anticlérical d'Emile Combes. La loi interdisant l'enseignement à tous les congréganistes date du 5 juillet. Sur tout, la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican se produit la veille du scrutin. En marge de la campagne électorale, Dumontpallier, conseiller général du canton d'Authon-du-Perche, élu trois ans plus tôt avec le soutien des radicaux (!), refuse de notifier l'interdiction d'enseigner aux religieuses de la commune de Soizé dont il est le maire. Une affaire qui remonte jusqu'aux ministères parisiens après une violente altercation avec le sous-préfet.

L'autre événement politique du mois de juillet est la candidature de Maurice Viollette dans le canton de Dreux. Né à Janville en 1870, député d'Eure-et-Loir depuis 1902, l'éditorialiste-fondateur de *L'Action Républicaine* à



Maurice Viollette (1870 - 1960)

la plume acérée est craint par ses amis et haï par ses adversaires. Viollette affirme avoir été « choisi à l'unanimité contre son gré ». Ceci ne doit tromper personne. L'homme est ambitieux,

intelligent et rodé aux manœuvres politiciennes. Pour beaucoup, Viollette se situe aux frontières de l'extrême gauche, donc du socialisme. Ne termine-t-il pas sa profession de foi par un « vive la République sociale ! » ? Hormis cela, Viollette réussit à la rendre remarquable de modération. Il parle de son action à la Chambre des Députés pour obtenir des dégrèvements fiscaux, il parle aussi des dégâts occasionnés par le gros gibier, les lièvres, les faisans et les...mulots, il parle encore des chemins de fer, des syndicats agricoles, des « trusts » des engrais et même des abus constatés dans le travail des cantonniers. Rien en revanche sur la loi du 5 juillet : il est vrai qu'il passe là son examen de respectabilité.

Les autres candidats de la majorité radicale suivent la stratégie de Viollette. Lhopiteau (Maintenon) évoque la laïcité dans le respect de la liberté individuelle et de la liberté des opi-

nions religieuses et philosophiques. Il avoue même son scepticisme sur la possibilité de changer rapidement un état social qui « est l'œuvre de plusieurs siècles ». Bourgeois (Chartres Sud) se qualifie même de républicain de gauche ; Margouliéff (Thiron) promet de se tenir « à égale distance des utopies collectivistes et de l'égoïsme des anciens partis ». Les seuls à se distinguer sont Lours (Châteaudun) et Lamirault (Brou) qui se disent très attachés à l'amélioration du sort des classes laborieuses, à la réalisation d'un système de retraites ouvrières, à l'impôt sur le revenu et à la réduction à deux ans du service militaire.

Les candidats de droite opposent leur indépendance et leur désintéressement à ce qu'ils appellent « la politique génératrice de haine et de divisions de leurs adversaires. Leur discours est ciblé autour de la question des tramways, de l'assistance aux déshérités, de la mutualité (cette dernière est per-

çue comme la parade idéale à l'augmentation des impôts).

L'Internationale

Au soir du scrutin, Bouvart (Illiers), Lamirault (Brou), Viollette (Dreux), Laurent (La Ferté-Vidame), Massot (Thiron), Bourgeois (Chartres Sud), Lhopiteau (Maintenon), Lours (Châteaudun), Valen (Orgères), Pierre (Châteauneuf), Villette-Gaté (Nogent-le-Rotrou) et Clichy (Janville) sont élus, soit neuf conseillers de gauche pour trois conservateurs. *Le Journal de Chartres* rapporte que la victoire de Viollette à Dreux a provoqué une grande joie chez les socialistes à tel point que quelques-uns ont manifesté à Chartres après la proclamation des résultats en chantant *l'Internationale*... C'était il y a un siècle.

Gérard Leray



L'horreur normalisée

La propagande russe a beau proclamer la pacification du territoire tchetchène, sur place, enlèvements, exactions, explosions de mines sont la réalité quotidienne.

Les mises en scène de la normalisation. A l'approche de l'élection présidentielle du 14 mars en Russie, pour laquelle Poutine est donné triomphant, le président sortant cherche à persuader ses électeurs et, surtout, les puissances occidentales que l'ordre règne en Tchetchénie. Des journalistes étrangers ont, dans ce cadre, été invités à visiter dans Grozny, dûment cornaqués, quelques immeubles officiels reconstruits, une place centrale en cours de réaménagement. Le « président » imposé par Moscou, Akhmad Kadyrov, et son fils Rhamzan étaient les hôtes d'honneur de cette visite guidée, vantant leur vitrine tout en

répétant leur credo anti-terroriste, ne ménageant pas leurs allusions aux « prisons de Rhamzan », de sinistre réputation.

La poursuite implacable de la guerre aux Tchetchènes. La fermeture des camps d'Ingouchie est activée, le terme étant fixé au 31 mars. Cette terre d'accueil, dit-on, se « tchetchénise » : les atteintes aux droits de l'homme y deviennent aussi systématiques que dans la république martyre. Il s'agit également de séparer deux peuples dont la solidarité s'est par trop établie. Les familles, dépourvues de tout, envisagent leur retour dans la terreur, et ce d'autant plus que les cibles sont désormais non pas les « terroristes », mais les jeunes, et même les enfants, victimes d'assassinats. Cette violence organisée s'appuie sur le discours anti-tchetchène diffusé par les médias russes, qui a

confiné à l'hystérie après l'attentat du 6 février dans le métro de Moscou, attribué sans délai aux Tchetchènes, ce qu'a démenti la Résistance.

Mission accomplie pour le Convoi Syndical. Eric Aragon, Claude Marill et deux autres membres du Convoi sont partis le 9 février pour le Caucase, via Kiev et Moscou, et rentrés le 22. Basés à Vladikavkaz, en Ossétie du nord, ils ont pu se déplacer à travers l'Ingouchie et se rendre à Grozny, grâce à des autorisations et à une escorte, obtenues par l'intermédiaire du député d'un petit parti ouvrier à la Douma (le Parlement russe). Cette mission, pour laquelle ils portaient plus riches qu'à l'habitude, grâce notamment au soutien d'Albi et de Chartres, s'est révélée l'une des plus utiles, tant pour l'aide distribuée, les contacts noués et renoués que pour la prévision de partenariats

STANLEY GREENE/VU



plus élaborés. Camp de Bart, université de Nazran, institut pédagogique de Grozny, orphelinat de Nadteretchnoie : le compte rendu complet de ce voyage et des rencontres sera écrit par leurs acteurs dans l'Aiguillon d'avril.

Commémoration de la déportation stalinienne. Il y avait quelque cent personnes lundi soir 23 février, devant l'ambassade de Russie à Paris, soit cinq fois plus que d'habitude.

Occasion de contacts chaleureux, d'échanges sur les actions militantes. Cela continue, tous les lundis, à 18 heures. A noter dès maintenant un festival de films caucasiens (inédits en France), russes et européens, les 18, 19 et 20 mars, au Cinéma des Cinéastes, à Paris (17^{ème} arrond.), de 14 heures à minuit.

Chantal Vinet

Un bracelet pour Juppé !

Selon les brèves de comptoir, que l'on entend hélas, trop régulièrement, « la gauche au pouvoir aurait été trop laxiste, il convient donc que la droite se montre plus répressive. » Depuis la loi Badinter sur l'abolition de la peine de mort (1981), la gauche passe aux yeux des inconditionnels des méthodes musclées pour responsable de la montée de l'insécurité. Or, une politique ne saurait être de gauche si elle n'était pas en quête de justice et ne commençait avant tout par l'éducation des citoyens à l'école, par les médias (télé), lors de la journée citoyenne avec l'armée...

Certes, il faut réprimer la délinquance avec fermeté, appliquer la loi, rien que la loi (encore faut-il qu'elle soit juste, ce qui n'est pas le cas de la loi Perben). Et cela ne signifie pas non plus que l'emprisonnement soit la seule réponse valable à la délinquance. Pour désengorger les prisons et diminuer les coûts de cette répression, il conviendrait de multiplier, pour les petits délits, les condamnations à des travaux d'intérêt général (TIG), les libérations sous caution avec bracelets à puce...

Le pouvoir actuel ne connaît que la

répression, c'est peu de le dire. La loi Perben le confirme amplement qui prolonge la durée de la garde à vue à 96 heures, qui autorise la surveillance des particuliers par écoutes téléphoniques, pose de micros, y compris dans la sphère privée... Ce faisant, on construit de nouvelles prisons (sur le modèle américain), on renforce les effectifs et les pouvoirs de la police (attention aux bavures !), on équipe les centres villes de caméras de vidéosurveillance (injustement rangées dans les outils de prévention). Ce qui caractérise cette politique de répression et la rend si choquante, c'est que son complément nécessaire, une politique d'éducation et de prévention, est réduite à la portion congrue. De plus, on le voit avec l'affaire Juppé, la justice UMP porte tous ses efforts contre la délinquance des sans ressources, vols, trafics, situations de séjour irrégulières, rien contre la délinquance en col blanc.

Comme le dit Arnaud Montebourg : « Tout pour les puissants, rien pour les démunis ! » (JT. 20h, A2, 11-02-04). Ce qui est réconfortant cependant, c'est de constater la quasi unanimité des acteurs de la justice contre leur ministre. La colère monte, monte ! Puissions-nous



voir un jour prochain, ces délinquants qui nous gouvernent, pourvus de petits bracelets, tous leurs biens confisqués pour la durée de leur peine, condamnés à effectuer un TIG rémunéré au RMA, à loger et à faire vivre leur famille avec ces seules ressources. Les peines n'auront pas besoin d'être très longues pour changer définitivement leur regard sur la justice et l'insécurité !

Denys Calu

Grisaille, grisaille

J'ai revu récemment «Les Virtuoses », le film de Mark Herman. Comme en 1997, date de sa sortie en France, j'ai éprouvé la même émotion : la fermeture programmée d'une mine dans le Nord de l'Angleterre de Thatcher, plongeant une ville entière dans la misère et le chômage... Aujourd'hui, malgré les efforts de contre publicité du chanteur Renaud, Madame Thatcher a fait des petits, partout en Europe, Tony, Ernest-Antoine, Jean-Pierre, Silvio... Partout, on ferme des usines, on délocalise, on casse la classe ouvrière.

Mauvaises nouvelles pour la France de Chirac, que le tapage sur le voile ne parvient plus à étouffer. Le chômage augmente et ce pauvre Juppé est condamné à dix ans d'inéligibilité. Comment magouiller une loi pour sauver sa tête et empêcher ce garçon brillant de commettre l'irréparable : abandon de la politique et exil à Venise ? Quelle tristesse !

Alors vite, on déploie le paravent médiatique. Les époux Chirac unis pour le meilleur, mais surtout pour le pire, se démènent. Jacquot se lance dans la lutte contre le cancer, ce qui est bien courageux de sa part quand parallèlement le gouvernement sucre les crédits de la recherche, que l'on assassine la Sécu, que les hôpitaux manquent cruellement de personnels. Et Bernadette, elle en fait des tonnes, de pièces jaunes, avec son fidèle David Douillet pour porter les sacs, (les espèces, même en menuiserie monnaie, elle a toujours aimé Bernadette) et côté culturel, le soutien des « artistes » de la « Star Ac ». Faut dire que c'est bien la moindre des choses qu'ils fassent un petit geste, parce que le Juppé, il n'était pas tout seul à la Mairie de Paris...

Pourtant, malgré tous leurs efforts, le Français le plus populaire est un vieil insurgé de 91 ans ! Quand la corruption, la logique CAC 40 et du taux de croissance, le mépris des pauvres règnent en maîtres, c'est rassurant de voir que les vieux résistants n'abandonnent pas la lutte pour que prévale le souci de l'homme ! Alors comme l'abbé Pierre, de plus en plus nombreux, **Résistons ! Dénouons ! Agissons aux côtés de tous les "sans": droits, papiers, travail, toit...! Ne nous laissons pas duper** par des effets lourdingues de communication. Dernière nouvelle : Ouf ! Il reste (Juppé)...

Yvonne O' Clast (30/01/04)

L'affaire Juppé

Fin janvier, Alain Juppé a été condamné par le tribunal correctionnel de Nanterre, à 18 mois de prison avec sursis et dix ans d'inéligibilité, pour avoir « trahi la confiance du peuple souverain » dans l'affaire des emplois fictifs du RPR.

- « Pour moi, si l'on prétend être un homme probe, on ne peut couvrir aucune vilénie. Accepter de le faire, cela peut être assimilé à l'attitude du receleur par rapport au voleur. Les deux doivent être sanctionnés par la Justice » (Jean-Pierre Reschœur, maire de Lèves).

- « Juppé a servi de fusible pour Chirac, donc il n'a que ce qu'il mérite... On ne peut pas tout avoir ! Et la protection et la clémence des juges » (Gildas Lahalle, militant associatif chartrain).

- « L'affaire Juppé ? C'est bien la même que l'affaire Chirac ? Et cela ne l'a pas empêché d'être élu ! Alors, laissons la justice faire... et parlons des projets que propose la gauche aux niveaux départementaux et régionaux ! » (Jean-Jacques Chatel, maire de Mainvilliers).

Énergies Citoyennes fait des émules :
une expérience de Café Politique à Abbeville (Somme)

Cogito

Cogito, groupe de débat sur des thèmes de société, est né de l'idée que la démocratie consiste à placer entre les mains du peuple la vie politique de la société.

La conception actuelle de la démocratie place les partis politiques au centre du dispositif constitutionnel. Ce sont eux qui façonnent les programmes par des négociations internes avec ou sans l'opinion publique.

Nous pensons que les élites politiques ne sont pas les seules à même de proposer des solutions aux problèmes que rencontre notre société. Nous pensons que le gouvernement ne doit pas être un électron libre et qu'il doit être à l'écoute du peuple.

Nous croyons qu'il faut repenser le monde politique dans son ensemble afin que chaque individu soit pleinement conscient, qu'il est par ses idées et ses actes, un maillon important de cette société.

Cogito a pour mission de mettre en place des débats publics, et d'y inviter les hommes et les femmes, de divers horizons, à s'exprimer autour d'un thème. L'objectif étant de faire réagir les personnes et de faire de la politique au sens noble du terme.

Cogito se voudrait un l'outil de débat du peuple pour que « je pense donc je suis » devienne une règle.

(pub)

Le Chômage tue
La Misère tue
L'Injustice tue
Le Racisme tue

Parmi tous nos assassins possibles, est-il logique d'incriminer
Le seul tabac ?

Nos dirigeants de droite, épris de justice (!) et de sécurité,
N'ont pas attendu pour interdire
Non seulement de fumer, mais aussi

D'être chômeur
D'être pauvre
D'être étranger

Si vous ne souhaitez pas qu'ils nous interdisent bientôt d'exister,
Protégez les enfants, ne leur faites pas respirer
Plus longtemps leur méchanceté

La pauvreté peut provoquer des maladies graves
L'indifférence peut nuire aux spermatozoïdes et réduit la fertilité
Dans l'enceinte du Parlement, la corruption peut provoquer
Des départs prématurés
Résistez, respirez en toute liberté, ILS NUISENT TROP GRAVE !

Fiche de lecture

Le profit avant l’homme, par Noam Chomsky (éditions Fayard 2003)

L’auteur est professeur de linguistique au Massachussett Institute of Technology. Philosophe de gauche, engagé en politique depuis la guerre du Viet-Nam.

Sa contestation du système néo-libéral s’ancre dans la connaissance des pères du libéralisme. Il rappelle qu’Adam Smith (1723-1790) et Alexis de Tocqueville (1805-1859) pensaient déjà que l’égalité des conditions sociales est une caractéristique essentielle d’une société juste et libre. Tocqueville mettait en garde contre les dangers pour une démocratie, de trop grandes inégalités sociales.

Plus proche de nous, Joseph Stiglitz (ex conseiller économique de Bill Clinton) constate que le miracle économique de l’Extrême-Orient est dû pour une bonne part à l’intervention de l’Etat dans l’économie : création d’un système d’éducation et de santé relativement égalitaire, mesures de planification industrielle et accélération des transferts de technologies.

Chomsky dénonce ensuite les accords commerciaux de libre-échange : GATT, ALENA, AMI et OMC. Ce sont autant de machines économiques au service des sociétés multinationales dirigées par des nantis sans scrupules, qui imposent des règles qu’ils n’hésitent pas à violer si celles-ci vont à l’encontre de leurs intérêts. Un exemple : Clinton a fait pression sur le Mexique pour mettre fin à l’exportation de tomates bon marché vers les USA. Ce cadeau servi aux producteurs de Floride a coûté 800 millions de dollars par an au Mexique et viole les accords de l’ALENA et de l’OMC. La production de maïs mexicain a été ruinée par l’importation de maïs américain largement subventionné. C’est ainsi que

les agriculteurs mexicains en sont réduits à travailler comme des esclaves dans des usines appartenant à des investisseurs étrangers, ou contraints pour survivre à émigrer « illégalement » vers les USA (remarquez que le libre échange est fortement encouragé pour les marchandises mais pas pour les hommes !).

En Angleterre, depuis les années « Thatcher », des arrangements financiers avec le gouvernement ont permis à l’industrie de l’armement de s’enrichir, pendant que la santé des britanniques se dégradait : 2 millions d’enfants souffrent de malnutrition, les maladies du temps de Dickens reviennent hanter l’Angleterre ! Les coupures pour impayés, d’électricité, de gaz et de téléphone sont de plus en plus fréquentes à mesure que la privatisation s’accroît. Pendant ce temps, les classes aisées bénéficient de mesures de faveur pour leurs impôts.

Le BIT (Bureau International du Travail) constate une véritable épidémie de troubles mentaux liés au stress sur les lieux de travail. La mondialisation serait largement responsable de cette perte de sécurité de l’emploi, de la pression sur les travailleurs et des charges de travail accrues !

Organisons la Résistance !

L’auteur affirme qu’aux États-Unis le sentiment d’impuissance des salariés a atteint des sommets inquiétants, ce qui reste de **la démocratie, ce n’est plus que le droit de choisir entre les marchandises**. La société est complètement dirigée par les milieux d’affaires, où l’on consacre des sommes considérables au marketing : un milliard de dollars par an dont une bonne part déductible d’impôts. Les

gens paient le privilège de voir leurs attitudes et comportement manipulés. Ces grosses sociétés qui dominent l’économie ont les moyens de contrôler et définir la politique et de structurer la pensée et l’opinion des gens.

Chomsky ne désespère pourtant pas. Il rappelle qu’en Amérique latine, l’Église catholique a été vivement attaquée pour avoir pris le parti des pauvres. Monseigneur Romero l’a payé de sa vie en 1980. Une autre réaction contre les excès du libéralisme s’est produite en 1994 avec le soulèvement des indiens du Chiapas au Mexique. Il coïncide avec la mise en place de l’ALENA que l’armée zapatiste qualifie de « sentence de mort ».

Mais c’est à Porto Alegre (Brésil) en 2002 qu’apparaît le Forum Social Mondial. Chomsky y voit « la réalisation la plus excitante et la plus prometteuse des espoirs de la gauche...de voir se créer une véritable internationale qui mettrait en œuvre un programme de mondialisation soucieux des intérêts et des besoins des peuples »

Ce que Noam Chomsky dénonce dans ces lignes, pour les États-Unis et l’Angleterre, c’est cette politique néolibérale sauvage qui est en train de se mettre en place en Europe et dont, chaque jour, nous vérifions l’avancée et les ravages : usines qui délocalisent, désengagement de l’Etat dans l’action sociale, privatisations. Cet ouvrage donne des outils et des arguments pour comprendre la mondialisation libérale, nous engage à organiser la résistance et proposer des alternatives.

Denys Calu

Communiqué

L’assemblée générale annuelle de l’association Énergies Citoyennes aura lieu **mercredi 10/03/2004** aux abbayes de St-Brice à Chartres, salle D3, à partir de 20h15. Le paiement de la cotisation permettra de participer aux votes (6 €uros pour les abonnés à *L’Aiguillon*, 8 €uros pour les autres).



Sophoras japonica

Luisant est en train de replanter des arbres le long des avenues Maunoury et République et a passé commande d’une mission de maîtrise d’œuvre à l’agence d’urbanisme et de paysage Roumet-Guitel, de Chartres. Coût des travaux : 470.000 €uros.

Crac, boum

Les derniers marronniers sont abattus. Tous n’étaient pas en bonne santé, blessés parfois avec des chutes de cime. Le passage des réseaux immédiatement à leur pied n’était pas pour rien dans leur mauvais état. Au départ ces arbres avaient été plantés très petits, sur une banquette d’herbe. Le goudron n’est venu que bien plus tard au ras du tronc.

Dessous

Les principes mis au point avec la commune sont simples. Même en replantant entre la piste cyclable et la chaussée, il n’y a pas beaucoup de place. Il faut donc regagner en longueur le volume perdu en largeur. D’où l’idée de creuser une tranchée la plus longue possible avec des bords isolés pour empêcher les racines de taquiner les tuyaux riverains.

Dessus

Bon, mais en surface, il faut pouvoir accéder aux propriétés, continuer à se garer, aller au café ou à la boulangerie. Le remplissage des tranchées doit être suffisamment stable et cohérent pour au moins en partie être recouvert d’enrobé. L’idée est d’apporter des pierres au calibre bien défini qui armeront le sol nourricier. Elles seront en béton concassé, matériau issu de recyclage. La terre existante est en partie réutilisée pour ce fameux mélange. Elle a gardé, semble-t-il, ses qualités anciennes et sera «réveillée» avec un apport de compost issu de déchets verts.

Mais bon, les arbres ?

Ah oui, ce seront des Sophoras japonica, des légumineuses, adaptés aux sols pauvres. C’est-à-dire que ces arbres, un peu comme les petits pois, se débrouillent par eux-mêmes pour fabriquer leur azote. Ils fleurissent en été, ont une ombre légère, des feuilles composées, là aussi comme l’acacia. Au pied, ils auront un rectangle d’herbe, de jonquilles et d’arbustes qui correspond à une place de voiture. Devant la mairie et devant l’école Charlemagne, ce ne sont pas des troncs uniques mais des cépées. Chaque pied a été choisi sur place, en pépinière par les élus et les techniciens.

Aujourd’hui

Le terrassement a débuté en janvier et les plantations suivront dans la foulée. Il faut travailler par temps sec pour réussir le mélange terre-pierre. Les travaux dureront au moins jusqu’en avril et, si besoin, les plantations finiront en automne.

Et demain ?

Eh bien, on peut imaginer que les jardinières laisseront place à un fleurissement en pleine terre. On peut aussi rêver à utiliser encore plus cette grande tranchée drainant le long de la chaussée par exemple pour y diriger les eaux de gouttière. Le projet peut encore évoluer dans le temps.

Propos recueillis par Horace Lenain

La photo du mois



Jean-Pierre Gorges fossoyeur du commerce chartrain. Depuis son transfert à la Madeleine, le marché aux vêtements est moribond.

Note de lecture

Aurélie Filipetti, *Les derniers Jours de la classe ouvrière* (éditions Stock).

Micheville, Audun-le-Tiche, Villerupt. Qu’évoquent aujourd’hui ces noms de lieux ? Et ceux-ci encore : Longwy, Hayange, Forbach ? Qui se rappelle ce slogan têtu : « Lorraine coeur d’acier » ?

Le roman d’Aurélie Filipetti est consacré au siècle de splendeur et de misère qu’ont connu les mines et les sites sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle, à travers la destinée des immigrés italiens qui, fuyant le fascisme, vinrent chercher là, sinon la fortune, une sorte de survie. Les mêmes, donnés à la Gestapo pour activisme communiste, furent arrêtés au fond de la mine et déportés.

Leur fils demeurèrent fidèles à cet engagement militant, au travail des mines et

laminoirs où l’on sacrifie parfois sa vie, presque toujours sa santé. Puis l’ARBED (oui, ce sigle nous revient, celui de la société d’exploitation sidérurgique luxembourgeoise) a retiré ses billes, les sites ont été rayés de la carte économique en dépit des promesses de 1981. Usinor-Sacilor, Wendel ont plié bagage, les subventions publiques étant épuisées, Daewoo. Aujourd’hui, les mines sont inondées, les habitants se voient expropriés, sous prétexte que leurs maisons sont menacées d’effondrement.

Qui parle, dans ce livre ? La petite-fille de ce mineur mort à Dachau, fille de son fils, mineur, militant syndical, élu local, terrassé par la silicose. Le premier chapitre s’intitule « La défaite », le dernier sonne comme la fatalité : « La tristesse durera toujours ».Aurélie Filipetti, dont c’est le premier livre, est par ailleurs conseillère municipale d’opposition, élue verte, dans le cinquième arrondissement de Paris.

Chantal Vinet



ISSN 1625-7707

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray

Ont participé à l’écriture de *L’Aiguillon* 39 : Dominique Chéron, Céline Prier, Thomas Taquin, Fantomette, Claude Joly, Musenpeine, Gandalf le Gris, Solferino, Stéphane Mourad, Bernard Farion, Gérard Leray, Gildas Lahalle, Fari Bole, Yvonne O’Clast, Jean-Pierre Reschoeur, Jean-Jacques Chatel, Elisabeth et Denys Calu, Horace Lenain, Chantal Vinet et Dimitri Keltchewsky.

Points de vente fixes

A Mainvilliers : **le Jourdan** (rue de la République).
A Lucé : **le Cosmos** (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.
A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy).

Je m’abonne ! J’adhère !

- ° Je m’abonne à L’Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
 - ° J’adhère à EC pour 8€
 - ° Je m’abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l’ordre d’Énergies Citoyennes)
- Nom/Prénom** :
Adresse :
.....
.....

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres